

Paris, le 1er avril 2011

**Modalités de mise a disposition des documents préparatoires  
à l'assemblée générale mixte du 6 mai 2011**

---

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le :

Vendredi 6 mai 2011 à 10h30,  
Salle de l'Esplanade à l'Arsenal, 3 avenue Ney à Metz (57000).

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1er avril 2011. Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Société ([www.foncieredesregions.fr](http://www.foncieredesregions.fr)).

Les documents prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les informations relatives à cette assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de la Société et être obtenues auprès de BNP Paribas Securities Services – GCT Emetteurs – Assemblées – Les Grands Moulins de Pantin - 75450 Paris Cedex 09.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social de la Société, dans les délais légaux, des documents prévus aux articles L. 225-115, R.225-83, et R. 225-90 du Code de commerce dans les conditions prévues à l'article R. 225-89 dudit code, ainsi que des documents prévus à l'article R. 236-3 du Code de commerce.

**Calendrier financier :**

6 mai 2011 : Assemblée Générale

**Relations investisseurs**

Philippe Le Trung  
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04  
[philippe.letrung@fdr.fr](mailto:philippe.letrung@fdr.fr)

Sébastien Bonneton  
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44  
[sebastien.bonneton@fdr.fr](mailto:sebastien.bonneton@fdr.fr)

**Service Relations Actionnaires**

**N° 0 805 400 865**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## A propos de Foncière des Régions

### Foncière des Régions, foncière partenaire

Foncière des Régions est une société immobilière cotée de référence qui dispose de caractéristiques uniques :

- une foncière à dominante bureaux
- le partenaire immobilier des grandes entreprises (France Télécom, EDF, Accor, Dassault Systèmes, Suez Environnement, Telecom Italia, ...)
- une forte visibilité des revenus locatifs
- une stratégie d'amélioration continue du patrimoine (qualité et efficacité des actifs, performance environnementale...).

Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC), Foncière des Régions déploie avec succès son business model de Foncière partenaire dans d'autres secteurs d'activités (logistique, murs d'exploitation, ...).

Foncière des Régions est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR) et admise au SRD. Le titre Foncière des Régions rentre dans la composition des indices MSCI, SBF 120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA », « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good »

### Chiffres clés à fin 2010

- 8,6 Md€ de patrimoine (part du groupe)
- 327 collaborateurs en France
- 7 Directions régionales en France

Pour en savoir plus : [www.foncieredesregions.fr](http://www.foncieredesregions.fr)

Société Anonyme au capital de 164.774.919 € - Siège social : 46 avenue Foch - 57000 Metz - 364 800 060 - RCS Metz